



AVIS DE CONSULTATION

COMMUNE DE MOIGNY-SUR-ÉCOLE

59, Grande Rue

91490 MOIGNY SUR ÉCOLE

☎ : +33 1 64 98 40 14 - Fax: +33 1 64 98 48 92

direction@mairiemoignysurecole.fr

www.moigny-sur-ecole.com

Objet : Consultation – Travaux de mise en place d'un dispositif de fraîcheur au groupe scolaire Jules Demest

Madame, Monsieur,

La Commune de Moigny-sur-École souhaite procéder à la mise en place d'un dispositif de fraîcheur au sein du groupe scolaire Jules Demest, afin d'améliorer les conditions de confort thermique des élèves et des personnels lors des épisodes de fortes chaleurs. Dans ce cadre, nous vous invitons à nous transmettre une offre technique et financière pour la réalisation de ces travaux.

1. Consistance des prestations

La prestation comprendra notamment :

- l'étude et le dimensionnement de la solution proposée ;
- la fourniture et la pose des équipements ;
- les raccordements et travaux annexes nécessaires à leur fonctionnement ;
- la mise en service et les essais ;
- la remise en état des locaux après intervention ;
- la fourniture des notices techniques nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des équipements.

La solution proposée devra être adaptée à un établissement scolaire, économe en énergie, simple d'utilisation et répondre aux objectifs de confort thermique recherchés par la commune.

Les entreprises sont invitées à proposer la solution technique qu'elles jugeront la plus appropriée au regard de la configuration des locaux et des contraintes du site.

2. Visite des locaux

Une visite préalable du groupe scolaire est obligatoire afin de permettre à l'entreprise d'appréhender précisément les caractéristiques des locaux et les contraintes techniques liées à l'installation.

Cette visite sera organisée sur rendez-vous auprès de :

Franck TAVET – responsable bâtiments publics

Tél. : 01.64.98.40.14

Courriel : accueil@mairiemoignysurecole.fr

3. Contenu de l'offre

Votre proposition devra obligatoirement comporter :

- le descriptif détaillé de la solution proposée ;
- les caractéristiques techniques des équipements ;
- les éventuels plans ou schémas d'implantation ;

- le montant détaillé des prestations en € HT et TTC ;
- le délai prévisionnel d'approvisionnement et d'exécution ;
- les conditions de garantie ;
- les modalités d'entretien et de maintenance ;

4. Critères d'analyse des offres

Les propositions seront analysées au regard des critères suivants :

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique de la solution proposée : 30 %
- Délais de réalisation : 10%
- Performance énergétique, garanties et maintenance : 10 %

5. Délai de réalisation

Les travaux devront être réalisés en concertation avec la commune et pendant une période de vacances scolaires, afin de limiter les incidences sur le fonctionnement du groupe scolaire.

6. Remise des offres

Votre offre devra parvenir à la mairie au plus tard le : **1^{er} décembre 2026 à 12h00**

Par courrier postal ou courriel à l'attention de M. le Maire : **direction@mairiemoignysurecole.fr**

L'offre devra être identifiée comme suit : « **Consultation – Dispositif de fraîcheur – Groupe scolaire Jules Demest** »

La présente consultation constitue une mise en concurrence de plusieurs opérateurs économiques. La commune se réserve la possibilité de ne pas donner suite à la consultation, notamment si les offres reçues ne répondent pas à ses besoins ou aux contraintes budgétaires de l'opération.

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à cette consultation et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,
Pascal SIMONNOT

